

Mars 2006 – 2nd Trimestre 2005/2006



Bulletin trimestriel d'information
du Syndicat National Autonome des Personnels d'Administration et d'Intendance



Le 21 Mars

VOTEZ,

FAITES VOTER

SNAPAI-FAEN

POUR UN

SYNDICALISME

APOLITIQUE,

INDEPENDANT,

EFFICACE

ELECTIONS PROFESSIONNELLES DES AGENTS ADMINISTRATIFS DU 21 MARS 2006

Chers collègues,

Cette prochaine élection va désigner les élus qui siègeront en CAP Nationale et CAP Académique et qui devront être les garants du respect des procédures permettant à chacun l'accès à son droit.

Les candidats du SNAPAI / FAEN, profondément attachés à la notion d'équité face aux règles et formes à suivre pour l'établissement des droits, seront les interlocuteurs vigilants de l'Administration.

Le SNAPAI / FAEN qui a fait de l'apolitisme son crédo, a toujours œuvré pour la défense des agents administratifs. Le Ministère a légitimé sa représentativité nationale, et les résultats obtenus sont de nature à renforcer encore sa détermination.

Divers projets ministériels vont nécessiter la mobilisation syndicale et l'interpellation des collectivités territoriales, en ce qui concerne la décentralisation et le transfert des personnels administratifs. Le SNAPAI / FAEN veillera à la défense des intérêts de ses adhérents et sympathisants.

C'est pourquoi, il faut que les agents administratifs votent et appellent à voter pour le SNAPAI / FAEN qui se situe dans une perspective constructive.

S.N.A.P.A.I. – F.A.E.N.

13, avenue de Taillebourg - 75011 PARIS
Tél. 01 43 73 21 36 - Fax.01 43 70 08 47

Web - <http://perso.wanadoo.fr/snapai>
E-mail - snapai@wanadoo.fr

Directeur de la Publication : Danielle CECCHINI
Rédacteur en Chef : Charles Henri GARNIER

Danielle CECCHINI, Secrétaire Générale

VACATAIRES ADMINISTRATIFS

Le SNAPAI / FAEN ne peut accepter la suppression de 400 postes de vacataires administratifs.

Compte tenu des suppressions de postes de titulaires, la charge de travail a déjà lourdement augmenté pour les collègues. A ce surcroît de travail assuré souvent dans des conditions difficiles, les personnels administratifs ne regardent pas à faire des heures supplémentaires, sans compensation financière, et ceci afin de ne pas interrompre le bon fonctionnement du service public

On est en droit de se demander si le quotidien des personnels administratifs est, non pas reconnu (il ne faut pas rêver) mais tout simplement connu de la part de nos dirigeants.

Danielle CECCHINI, Secrétaire Générale



Mars 2006

**Le 21 Mars prochain
VOTEZ,
FAITES VOTER
SNAPAI - FAEN
POUR UN
SYNDICALISME
APOLITIQUE,
INDEPENDANT,
EFFICACE**

**Si vous souhaitez
un SYNDICALISME
Honnête et
désintéressé :
Donnez la Chance à
la jeunesse !
LE 21 MARS 2006**

**VOTEZ
SNAPAI - FAEN**

REVALORISATION DES RETRAITES EN 2006

Le chiffre de l'augmentation des pensions en 2006, soit 1,8 %, n'a été communiqué que tardivement... et le décret n'est pas publié à ce jour.

Cependant, déjà en 2005, le décret confirmant l'augmentation de 2% pour l'année n'avait été publié que le 24 février !

Mais cette augmentation de 1,8 % prend malgré tout effet au 1^{er} janvier 2006.

Rappelons que les pensions sont désormais revalorisées en début de chaque année, conformément à l'indice d'évolution prévisionnel des prix à la consommation.

Les textes prévoient qu'un ajustement soit fait si l'inflation constatée s'avère différente de celle initialement prévue... dispositif qui n'a pas été mis en œuvre depuis l'entrée en vigueur de la réforme des pensions.

SALAIRE DES FONCTIONNAIRES : Le Gouvernement se paie notre tête



Mars 2006

Les syndicats de fonctionnaires ont rencontré Christian JACOB ministre de la Fonction Publique le 6 décembre 2005, le 2 janvier et le 19 janvier 2006.

Ces organisations demandaient une hausse de 1,8% du point indiciaire pour l'année 2006, hausse correspondant à l'inflation prévue par le gouvernement lors de la préparation de la Loi de Finances.

Elles demandaient en outre une mesure de rattrapage au titre du contentieux cumulé entre 2000 et 2004, soit une perte de pouvoir d'achat d'environ 5%.

Ces réunions ont tourné court et se sont soldées par un constat d'échec.

Le ministre propose pour 2006 une augmentation de 0,5% au 1^{er} juillet hausse assortie de mesures d'ordre social et statutaire ; garde d'enfants, formation, validation des acquis de l'expérience, déroulement de carrière, le tout pour un montant global de 500 millions d'euros.

En fait, peu de fonctionnaires bénéficient chaque année des mesures d'ordre social et statutaire. Tous les autres

devraient ainsi se satisfaire de la seule hausse de 0,5% totalement amputée par avance par les hausses diverses de cotisations sociales.



Quant au rattrapage depuis 2000, il n'en est même pas question !

Le ministre a proposé une nouvelle réunion le 19 janvier en précisant que la négociation devait être globale et qu'elle ne pouvait porter uniquement sur la hausse du point d'indice. Il considère qu'il est nécessaire de «remettre du dynamisme dans la Fonction Publique et permettre des promotions plus rapides en tenant compte de l'expérience».

Or ce n'est pas l'ultime proposition du ministre de la Fonction Publique d'une seconde augmentation de 0,5% différée au 1^{er} février 2007 qui change la donne.

Non seulement le gouvernement refuse de compenser l'augmentation prévisible du coût de la vie, mais il veut faire payer à l'ensemble des fonctionnaires les nécessaires augmentations des plus bas salaires, augmentations qui ne permettraient d'ailleurs que de les aligner sur l'augmentation du SMIC.

Inacceptable.

Le Premier ministre proposait récemment « **des fonctionnaires moins nombreux mais mieux rémunérés** ».

Nous nous dirigeons effectivement vers des fonctionnaires en moins grand nombre : la réduction des effectifs est bel et bien amorcée et nous sommes bien placés pour le constater dans l'Education Nationale.

En revanche, ce ne sont ni des hausses de 0,5% de la valeur du point indiciaire ni les mesures d'accompagnement qui permettent de vérifier la deuxième partie de la proposition du Premier ministre.

De qui se moque t-on ?

Serge CHAPON
Co-Secrétaire Général de la FAEN



Le 21 Mars : VOTEZ, FAITES VOTER
SNAPAI - FAEN
POUR UN SYNDICALISME APOLITIQUE,
INDEPENDANT, EFFICACE

Elections professionnelles du 21 Mars 2006



Mars 2006

Liste présentée par le **SNAPAI-FAEN**
pour les élections à la Commission Paritaire **Nationale**
des Agents Administratifs des Services Déconcentrés

GHERBI <i>Christiane</i>	<i>Greta</i> Lycée Gilles De Gennes	<i>Digne les Bains</i> (Académie Aix-Marseille)
BOVET <i>Marie Claude</i>	Université du Sud Toulon -Var	<i>La Garde</i> (Académie Nice)
MEROT LECHEVALIER <i>Maud</i>	Collège Albert Schweitzer	<i>Soisy sous Montmorency</i> (Académie Versailles))
OUAZAN <i>Marie Claude</i>	Inspection Académique des Bouches du Rhône	<i>Marseille</i> (Académie Aix-Marseille)
DELAPIERRE <i>Martine</i>	Université du Sud Toulon -Var	<i>La Garde</i> (Académie Nice)
BARTOLINI <i>Christian</i>	Inspection Académique des Bouches du Rhône	<i>Marseille</i> (Académie Aix-Marseille)
PRUVOST <i>Annick</i>	Collège Chape	<i>Marseille</i> (Académie Aix-Marseille)
FIorentino <i>Nicole</i>	Lycée Honoré Daumier	<i>Marseille</i> (Académie Aix-Marseille)

Délégués de liste : **Mme Françoise PLAIS – M. Marc GENIEZ**

* * * * *

Liste présentée par le **SNAPAI-FAEN**
pour les élections à la Commission Paritaire **Académique**
des Agents Administratifs des Services Déconcentrés

CARCELEN <i>Corinne</i>	GRETA Lycée Gilles De Gennes	<i>Digne les Bains</i> (04)
OUAZAN <i>Marie-Claude</i>	Inspection Académique des Bouches du Rhône	<i>Marseille</i> (13)
FIorentino <i>Nicole</i>	Lycée Honoré Daumier	<i>Marseille</i> (13)
GIUNTINI <i>Marie Pierre</i>	I.E.N. Ecole Marcel Pagnol	<i>St Martin de Crau</i> (13)

Délégué de liste : **M. Alain MAUDUIT**



Le 21 Mars

**VOTEZ,
FAITES
VOTER
SNAPAI
FAEN**

**POUR UN
SYNDICALISME
APOLITIQUE,
INDEPENDANT,
EFFICACE**

